

ponts valables. Après les pluies de novembre et après la fonte des neiges, les chemins se transforment en véritables bourbiers. Au début de l'hiver, chacun balise, suivant l'étendue de son terrain, la portion de chemin passant devant chez lui à l'aide d'épinettes ébranchées, sauf le bouquet à la cime, ces balises permettent de localiser plus aisément les voies de circulation en indiquant aux voyageurs le tracé du chemin. Ils doivent aussi, en cette saison, s'empresse de battre le chemin tous les matins et à chaque bordée de neige en faisant aller et venir leurs bestiaux. Les voitures à cheval fort simples sont à la fois destinées aux travaux de la ferme et aux promenades.

Quelques lois de la circulation au pays

En 1716, le 29 avril, l'intendant Bégon émet le premier règlement de sécurité routière imposé en Nouvelle-France. Cet avis demande aux conducteurs de carrioles de ne pas faire trotter ou galoper leurs chevaux quand des gens sortiront de l'église avant de s'en être éloignés de dix arpents... A cette époque, un bon cheval pouvait entraîner une carriole légère sur un parcours de cent vingt-cinq kilomètres en un jour. Sur le siège, on plaçait une peau d'ours ou d'original appelée peau de carriole et aux pieds, des briques préalablement chauffées. Le berlot ou berline, traîneau plus lourd, est également utilisé comme moyen de transport de même que la raquette d'inspiration indienne et le toboggan ou traîne sauvage. (NR)

Concernant la circulation sur les routes, le grand-voyer Jean Renaud émet une directive le 21 octobre 1788 ordonnant de circuler à droite sur les chemins avec les traîneaux et carrioles. Voilà qui nous différenciera de l'Angleterre où l'on circule à gauche!

En 1799, diverses obligations sont demandées aux Canadiens comme celles d'exiger douze journées de corvée par année, de construire et d'entretenir les chemins et les ponts.

En 1810, divers règlements de police concernant les excès de vitesse, les animaux domestiques, les grelots attachés aux harnais des chevaux en hiver, le stationnement de nuit dans les rues et les marchés publics, entrent en vigueur.

**Routes de la seigneurie de Verbois
(partie ouest de la seigneurie de Rivière-du-Loup)**

**Chemin au sud de la montagne de roches
à Rivière-des-Caps**

Les 23 et 24 juillet 1790, Jean Renaud est à la Rivière-des-Caps suite à une requête du capitaine Pinet des milices, Augustin Duplessis, Jean Lévesque, veuve J. Nadeau, Benjamin Ouellet, fils d'Étienne-Emmanuel). Plusieurs d'entre eux ont commencé à ouvrir leur terre par en haut du Cap ou montagne de Roches, au sud de celle-ci, mais ils n'ont pas de côte ou de chemin tracé officiellement pour y arriver et transporter chez eux le produit de leurs terres. Jean Renaud, accompagné de Pinet, de Bastien Michaud et de Benjamin Ouellet, marque une côte pour monter la montagne et un chemin du roi à travers leurs terres pour y parvenir. Cette route passera à la coupe de la montagne en contournant les rochers jusqu'à la ligne nord-est de Bastien Michaud qui consent à ce que le chemin passe entièrement sur sa terre moyennant que les demandeurs fassent le chemin, les clôtures et les fossés. Ce chemin de vingt pieds de largeur se fera avant les neiges de l'automne prochain.

Chemin royal à Rivière-des-Caps

Le 10 septembre 1798, l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau règle le chemin royal du premier rang des concessions de la Rivière-des-Caps, depuis la rivière des Caps jusqu'à la route du Témiscouata, paroisse Saint-André, dans le comté de Cornwallis. Sur la terre de Jean-Baptiste Dumont, située à neuf arpents au nord-est d'un ruisseau (sur la terre de Jean-Baptiste Boucher), est le portage sur lequel sera fait et entretenu au public de dix-huit pieds de large avec des quais et sera garni de garde-du-corps.

Chemin du Moulin à Rivière-des-Caps

Le 24 septembre 1824, Thomas-Pierre-Joseph Taschereau fixe et règle comme chemin de communication, une partie de route du moulin banal de Rivière-des-Caps depuis le chemin de front du premier rang à aller vis-à-vis le moulin ou environ.

Routes de la seigneurie de l'Islet-du-Portage

Chemin Mississippi (Missipi ou Missipé) et route du Petit-Sault

Le 26 juin 1758, le conseiller du roi et grand-voyer de la Nouvelle-France, Pierre de Lino se rend en la maison du sieur Michaud, capitaine de la seigneurie de l'Islet-du-Portage appartenant à M. de Longueuil, gouverneur des Trois-Rivières. À cet endroit, sont réunis les habitants Alexandre Michaud, fils du capitaine, Joseph Lebel et Jacques Michaud et les habitants de la deuxième concession, Maurice Sirois, Alexis Nadeau, Joseph Sirois, Manuelle Ouellet, Guillaume Mignot, Jean Ayot et Jean Chassé, fils. Ces derniers disent unanimement que depuis huit ans qu'ils sont établis dans cette concession, ils n'avaient pas encore pu parvenir à avoir de chemin, ce qui les privait de tous les secours spirituels et temporels et les mettaient dans des difficultés perpétuelles avec tous leurs voisins. Ils sollicitent le tracé d'une route officielle sur le travers de leurs terres, vraisemblablement le chemin du Mississippi et la route de descente du Petit-Sault (pour descendre au fleuve) au grand chemin du roi qui va droit à l'église et au moulin de Kamouraska. Le chemin est communément appelé "route du Petit-Sault".

Après avoir visité les lieux, mûrement examiné la situation accompagné des habitants et de Joseph Lebel et Jacques Michaud, on mentionne que le plus grand inconvénient est une côte fort escarpée. Un chemin de vingt-quatre pieds de large entre deux fossés de trois pieds de large et de creux avec décharges de la même largeur est tracé sur le travers de leurs terres à commencer chez Jean Ayot, le premier habitant établi du côté du nord-est venant ensuite tomber dans le sud-ouest chez Pierre Duplessis, ensuite chez Jean Chassé, fils, Manuel Ouellet, Joseph Sirois, Guillaume Migno, Maurice Sirois, beau-frère de Manuel, Alexis Nadeau, Joseph Levasseur, dernier habitant de la seigneurie de M. de Longueuil établi du côté du sud-ouest venant ensuite tomber dans le sud-ouest de la seigneurie des Kamouraska appartenant à M. Decharnay chez Joseph Lebel, Jacques Michaud, Joseph Michaud, Nicolas Lebel, Pierre Duplessis, François Ouellet, les mineurs de Joseph Michaud qui fourniront quinze pieds de terrain pour la route qui descendra entre eux et Joseph Lebel, dernier habitant où finira le chemin sur le travers des terres et qui fournira également quinze pieds pour la route.

Chacun travaillera aux chemins comme auparavant en coupant les arbres, arrachant les racines et les souches, enlevant les "fardoques", ôtant les roches, remplissant les trous et vallons et labourant le chemin pour le lever par le milieu et lui donner l'égout de chaque côté du fossé. Tous les ponts seront faits avec pieux de cèdre, d'épinette rouge ou de pruche équarris sur les quatre faces de la longueur de quinze pieds. Des garde-

corps seront mis sur tous les ponts où il y aura les plus petits dangers. Les endroits marécageux seront pavés avec de bonnes pièces rondes de cèdre de la largeur du chemin et recouvertes par les terres tirées des fossés ou de chaque côté et jetées sur le milieu. Les fossés et décharges seront recalés tous les ans au mois de juin. Tous les habitants de la deuxième concession devront y travailler incessamment afin de parachever ce chemin le 1er novembre prochain sinon, ils seront condamnés à dix livres (£10) d'amende à verser à la Fabrique de Kamouraska. Il sera désormais défendu d'encombrer le chemin par du bois, pieux, pierres, barrières et de laisser aucun animal libre dans le chemin.

La route de descente sera appelée route du "Petit-Sault" à cause du ruisseau du même nom qui tombe du haut du coteau de la Pointe-Sèche ou coteau dit "Montagne de Mississipi". Cette route de descente conduira plus tard jusqu'au septième rang de la seigneurie, jusqu'au moulin Ennis, plus tard, moulin des Ouellet, Michel et Thomas. C'est à l'ouest de cette route que le seigneur John Saxton Campbell construira son manoir vers 1837. (K) (ARD)

Chemin du moulin sur la grève de l'Islet-du-Portage

Le 23 juillet 1790, le grand-voyer du district de Québec Jean Renaud fait la visite des chemins avec un nommé Roi des Jardins, capitaine de milice du nord-est de Kamouraska, Paschal Duplessy et André Souci et fixe le chemin pour aller au moulin à farine à vent que le sieur Roi des Jardins a bâti sur la grève à l'Islet-du-Portage, moulin banal servant aux habitants de cette seigneurie. La route, large de vingt pieds passera à la ligne nord-est de la terre de Gabriel Paradis au coteau de roches jusqu'à la ligne sud-ouest de la terre de Paschal Duplessy et de là à la grève soit sept arpents de long. Paschal Duplessy et Gabriel Paradis consentent à fournir le terrain soit une largeur de trente pieds de terre.

Route de sortie du chemin du roi montant vers la route Mississipi

En 1794, Marie-Anne Dumont, veuve François Ouellet vend par adjudication (aux enchères) à Bastien Chassé de l'Islet-du-Portage un moulin à scie situé sur le ruisseau appelé "la Ferme" et une sortie pour se rendre au chemin du roi et monter à la route Mississipi. Le chemin de quinze pieds de large sera fait et entretenu par l'acquéreur, les barrières et clôtures le seront par la vendeuse.

Chemin du Mississipi vers l'église

Les habitants de la concession communément appelée Mississipi exigent le 3 mars 1800 une route pour aller à la chapelle de Saint-André. Joseph, Benjamin, Maurice et son fils Maurice Sirois, Jean Beaulieu, Antoine Paradis, Étienne Guéret, Louis, Amable, Étienne fils, François et Étienne (Emmanuel) Ouellet ne veulent plus faire le détour par la route du Petit-Sault. Le même jour, Benjamin Michaud, capitaine de milice de la paroisse écrit une lettre à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer pour l'informer qu'en sa qualité d'inspecteur des chemins, il appuie cette requête. Leur demande ne sera comblée que deux ans plus tard.

Le 26 juillet 1802, à huit heures, le grand-voyer Jean-Thomas Taschereau et Benjamin Michaud, inspecteur des chemins, tracent un chemin de sortie partant du premier rang, dans la ligne mitoyenne entre Jean-Baptiste Rigaud Dubé au nord-est et Jean-Baptiste Petisine au sud-ouest jusqu'au premier rocher où la route déviara sur la terre de Jean-Baptiste Petisine puis, dans la ligne jusqu'au second rocher où la route déviara sur la terre de Jean-Baptiste Rigaud Dubé deux arpents, Germain Marchand, trois arpents et cinq perches jusqu'à la ligne nord-est de ces terres et de là continuer jusqu'à la ligne mitoyenne entre les terres de Germain Marchand, au sud-ouest et Raphaël Sirois au nord-est deux arpents et sur le travers des terres de Germain Marchand, Jean-Baptiste Rigaud Dubé et Jean-Baptiste Petisine cinq arpents, Pascal Sirois, un arpent puis passera sur les terres de Michel Ouellet, trois arpents trois perches, Jean-Baptiste Duval, trois arpents et cinq perches, Antoine Ouellet, quatre arpents, Maurice Duplessis, deux arpents jusqu'à la ligne de Benjamin Levasseur, deux arpents et Benoît Michaud jusqu'à la concession de Mississipi. Cette route sera faite par tous les propriétaires de la deuxième concession ou Mississipi et ceux des terres sur lesquelles le chemin de front est réglé.

Cette route sera redemandée le 15 janvier 1803. La cour n'examinera le document que le 26 juillet 1807, les travaux pourront enfin être exécutés.

Route entre les seigneuries de l'Islet-du-Portage et de Kamouraska

Le 23 mars 1805, des habitants du troisième rang de Saint-André demandent une route de sortie dans la ligne seigneuriale entre les paroisses de Saint-André et de Kamouraska. Cette route, du second au troisième rang entre la ligne de Kamouraska et "Saint-André du Portage" sera redemandée par une requête présentée en mai ou juin 1836.

Route Emmanuel ou à Manuel

Après une vie bien remplie, Étienne-Emmanuel Ouellet est reconduit à son dernier repos le 2 janvier 1812 en présence de Germain Marchand, Julien Ouellet, Alexandre Michaud. Le service funèbre est chanté en la nouvelle église de Saint-André. Depuis l'été 1799, Étienne-Emmanuel habitait chez son fils Benjamin. Huit ans après sa disparition, on donnera son nom à une route, route de sortie au nord-est de l'église, demandée par les habitants du deuxième rang des concessions de Saint-André pour descendre au premier rang, à l'église. Une requête, présentée le 5 août 1820, demande une route de sortie pour descendre de la deuxième concession au chemin du roi du premier rang. Jean-Baptiste d'Estimauville fixe la route en quatre journées distinctes: 21 août, 25 septembre, 9 octobre, 7 décembre, en raison des difficultés des intervenants d'en venir à une entente. Cette route nommée route à "Manuel" ou à "Emmanuel" passe entre les terres de Benjamin Ouellet dit Manuel, fils d'Étienne-Emmanuel, dans sa ligne sud-ouest, et des représentants de feu François Michaud, Honoré Michaud. Cette route servira pendant environ cent cinquante ans jusqu'à la construction de la route Transcanadienne.

Du deuxième au sixième rang

Bientôt d'autres rangs s'ouvriront à Saint-André: en 1813, le chemin du deuxième rang, partie nord-est, en 1815, chemin du troisième rang, partie nord-est, en 1829, chemin du cinquième rang. Même si aucune route n'est encore ouverte, des terres sont concédées au sixième rang en 1814.

Route entre le Mississippi et le fleuve

Suite à une requête datée du 27 septembre 1816, le procès-verbal rédigé chez Joseph Nadeau, dans la salle du vieux moulin banal, le 7 octobre 1817, décrit une route de sortie des habitants du deuxième rang de chez Jean Lebel, au sud-ouest, à Xavier Michaud, plus au nord pour venir à l'église et au moulin de la paroisse Saint-André. Partant du chemin du roi, près du fleuve, monte la côte qui mène chez Joseph Fraser en poursuivant sur le milieu de sa terre qu'il donne en son plein gré et pour toujours jusqu'au pied de la montagne de Mississippi, continue en descendant au nord-est sur le bord de la profondeur qui suit la montagne sur la terre de Joseph Michaud, passer au "fronteau" sur la terre des mineurs Chassé dans le bois debout, six arpents et de là sur la terre d'Hypolite Paradis qui donne le peu de désert qu'il a sur sa profondeur joignant le chemin de front de la deuxième concession entre lui et Hypolite Sirois dont la profondeur est en bois debout sur environ huit arpents. La route de vingt pieds de largeur

sera ouverte après les semences de 1818 et parachevée au cours de 1820, faite et entretenue par les habitants de la deuxième concession.

Route entre le Mississippi et le troisième rang

Suite à une requête présentée le 16 juillet 1820 par des habitants et propriétaires de terres dans les premier, deuxième et troisième rangs des concessions de la paroisse, vendredi le 18 août, chez Germain Marchand, Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer trace une route de communication nécessaire pour aller à l'église et au moulin, depuis la route qui conduit au Mississippi, à aller aux terres du troisième rang passant entre les terres de Raphaël Sirois dit Duplessis, au nord-est, et Louis-Germain Marchand, père, au sud-ouest jusqu'au "fronteau" du trécarré du troisième rang sur environ trente-cinq arpents.

Réparations et entretien du Mississippi

Le 2 août 1823, une répartition est faite pour réparer et entretenir le chemin et la route de Mississippi, premier rang de Kamouraska et de Saint-André. Sont appelés à la répartition: Isidore et Honoré Lebel, Louis Lambert, Raoul Tardif, Anselme Levasseur, Gabriel et Jean-Marie Dessaint, Abraham Sirois, Antoine Paradis, Amable Ouellet, Xavier Michaud, Jean Levasseur, Joseph Sirois, Jean-Marie Gagnon, Joseph Sirois, fils, Jean et Alexandre Sirois, Alexandre Landry, Julien Ouellet, René et Abraham Boucher, Jean-Baptiste Bouchard, Jean-Baptiste Gagnon, Fabien Levasseur, Jean-Baptiste Bélanger, Antoine Ouellet, Firmin Gagnon, Germain Landry et Michel Ouellet.

Suite à une requête présentée le 24 mai 1830 par Alexandre Levasseur, Germain Landril, Pascal et Jean Sirois, Henri Gagnon, René Boucher propriétaires et occupants de terres du deuxième rang de la paroisse de Saint-André, au lieu nommé Mississippi qui ont trois routes à entretenir, celle nommée "route de Mississippi" ne leur est d'aucune utilité et demandent à être déchargés de tous les travaux dans cette route à l'avenir. Personne ne s'étant présenté pour s'y opposer la cour, par M. Perrault, greffier de la paix, les décharge le 30 août de l'entretien de cette route qui prend au chemin du Roi, le long du fleuve Saint-Laurent entre les paroisses de Saint-André et de Kamouraska, sur la terre de Raphaël Michaud et court nord-est jusqu'au chemin de front du deuxième rang de Saint-André. Cette route sera, à l'avenir, entretenue suivant la loi, par ceux à qui elle pourra être utile et qui s'en serviront. Sont concernés en plus de ceux ayant présenté la requête: Firmin Gagnon, Firmin Landril, Julien Ouellet, Jean Levasseur, Pascal Tardif, Jean Sirois, Jean Sirois, Antoine Ouellet, Honoré Lebel, Xavier Michaud, Joseph Sirois, Marcel Sirois, Olivier

Anctil, Amable Ouellet, André Michaud, Abraham et Fabien Sirois. Le procès-verbal est lu à la porte de l'église, dimanche le 5 septembre, à l'issue de l'office divin du matin.

Route entre le Mississippi et Sainte-Hélène

Vers 1840, est ouvert un chemin allant à l'est de la route Saint-Germain jusqu'à la route qui monte du rang Mississippi vers ce qui s'appellera dans six ans Sainte-Hélène. Auparavant, les habitants de ce coin demeuraient le long du chemin du roi du premier rang près du fleuve ou s'ils étaient logés sur la côte s'y rendaient par des montées. Le 5 janvier 1838, Edmund-William-Romer Antrobus fixe et règle un nouveau chemin de front sur le premier rang de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska, à l'endroit nommé le Mississippi. C'est Julie Larue, veuve de Pascal Taché, seigneuresse et Bénoni et Théophile Tardif qui demandent l'ouverture de ce chemin de front pour communiquer depuis le chemin des Côtes jusqu'à la ligne seigneuriale entre Kamouraska et Saint-André. Le 5 juin 1840, le même grand-voyer fixe et règle l'ouverture et l'entretien d'un nouveau chemin de communication d'environ vingt-sept arpents de long sur les terres du premier rang de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska, depuis la route Saint-Germain jusqu'à l'ancienne route de Mississippi. Le même jour, il fixe et règle l'entretien de l'ancienne route de Mississippi qui prend sur la terre de Raphaël Michaud et joint la ligne seigneuriale de Saint-André, dans la paroisse de Saint-Louis.

Entretien de diverses routes

Le mercredi 22 juillet 1840, devant la porte du moulin de John Saxton Campbell, le grand-voyer dresse un nouveau procès-verbal au sujet de l'entretien de la route de l'église pour les habitants des premier et deuxième rangs, de celle du Petit-Sault et de celle qui traverse les terres du deuxième rang ou chemin de Mississippi (vingt arpents) dans la paroisse de Saint-André. Les propriétaires de la concession nommée Mississippi: Benjamin Sirois, Dominique Lévesque, Maurice Michaud, Julien Ouellet, Jean Sirois, Jean Levasseur, Amable Ouellet, René Boucher, Fabien et Adrien Sirois, Germain Landry, Abraham Sirois, François-Xavier Michaud, Pascal Tardif et Jean Sirois perdent trop de temps et ne peuvent entretenir toutes ces routes. Ils entretiendront à l'avenir le chemin du Mississippi et la route du Petit-Sault et les habitants de la Pinière, de François Gagnon au sud-ouest jusqu'à Narcisse Ouellet au nord-est s'occuperont de la route de l'église et de la route du Petit-Sault.

Le 4 septembre, par une requête, Joseph Michaud, Julien Ouellet, fils, Raphaël Marchand et autres habitants du deuxième rang et du Mississippi

demandent à être dégagés de l'entretien de la route du Petit-Sault, route établie le 26 juillet 1802, leur ayant été octroyée comme route de l'église le 7 octobre 1817 et d'en charger les propriétaires du Village de la Pinière de François Gagnon à Narcisse Ouellet. Il fut décidé que cette route fut fermée jusqu'à ce que l'entretien soit de nouveau réglé.

Nouvelles routes

Le 16 septembre 1845, les conseillers municipaux étudient une requête datée du 30 août et demandant de déplacer la vieille route à Baptiste Petisine. Le chemin de travers servant de grand chemin à la concession du Mississipi sera continué jusqu'à la ligne de séparation entre Edouard Michaud et Nathanaël Michaud au nord-est, en coupant à angle droit les terres de Michel Soucy, Rémi Michaud, Fabien Levasseur et Edouard Michaud. De ce point, elle descendra dans la ligne de séparation d'Edouard Michaud et de Nathanaël Michaud en suivant la ligne jusqu'au côté nord de la montagne qui se rencontre en descendant et de là, traversant les terres de Nathanaël Michaud et Sifroy Michaud, le long de la montagne jusqu'à la ligne de séparation de Sifroy Michaud et d'Edouard Michaud, notaire, et de là, suivra en descendant la ligne de séparation de ces derniers jusqu'au grand chemin du fleuve. Cette route devra être ouverte, confectionnée et parachevée le 1er août 1846. D'autres routes entre le deuxième, le troisième et le quatrième rang sont aussi fixées.

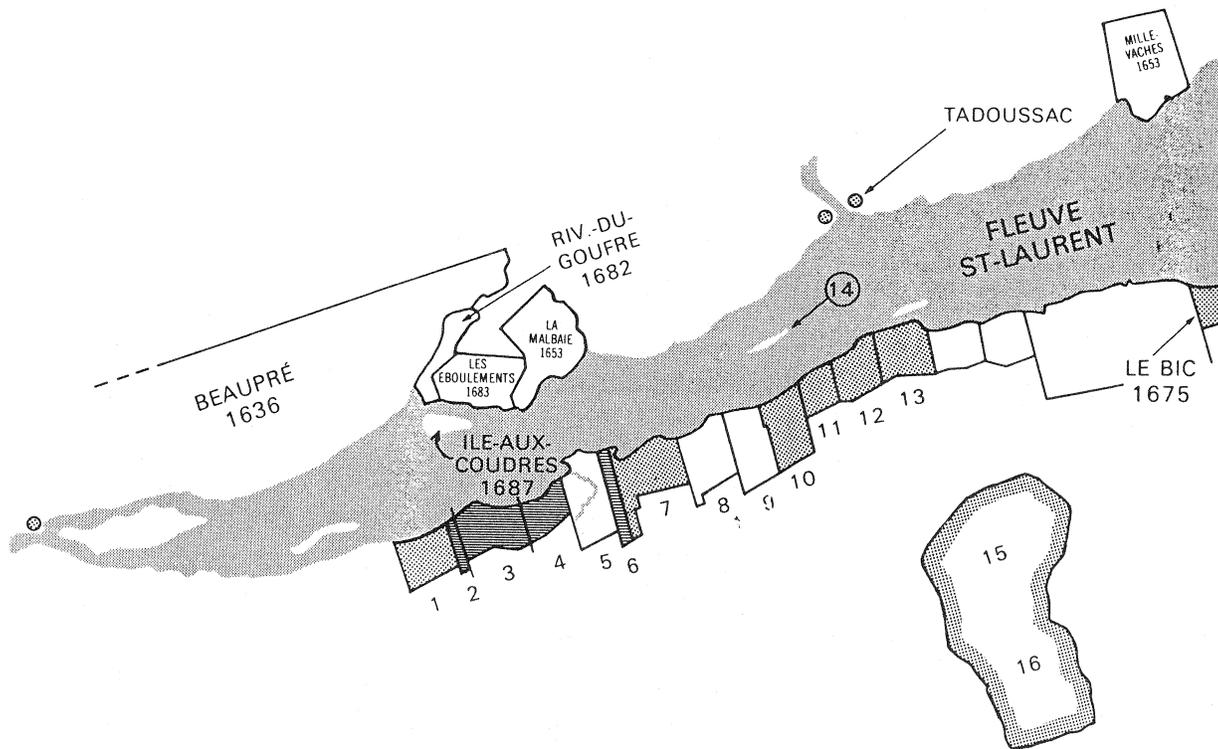
Réseau routier de 1845 à nos jours

À compter de 1845, l'étude des projets relatifs au tracé, à la confection, à l'amélioration et à l'entretien de nouvelles routes se fait par le Conseil municipal qui prend ensuite les décisions qui s'imposent.

Recherche: Jeannine Ouellet Boucher

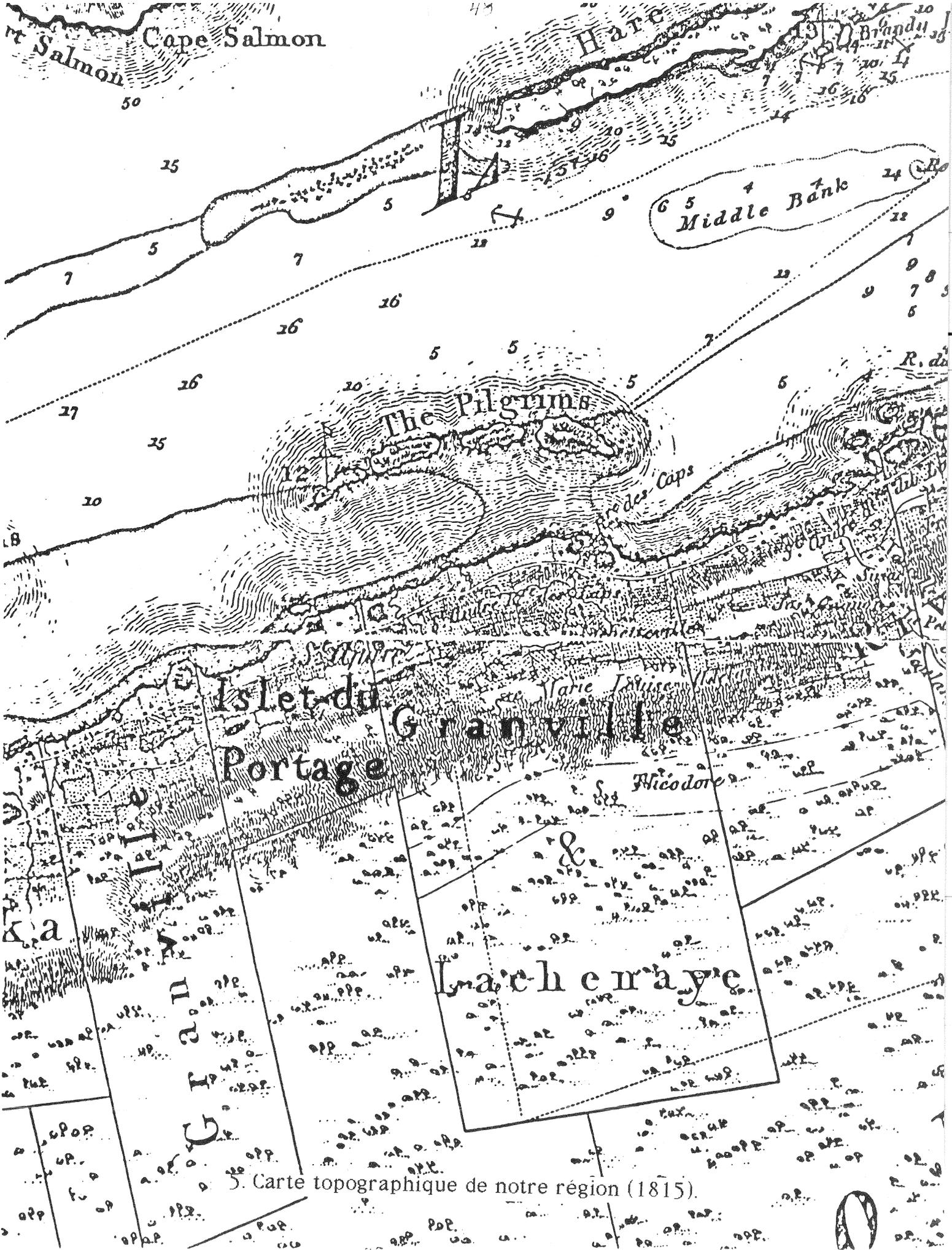
Rédaction: Jeannine Ouellet Boucher

3. Carte seigneuriale de la Côte-du-Sud et de la Rive Nord vers 1686:



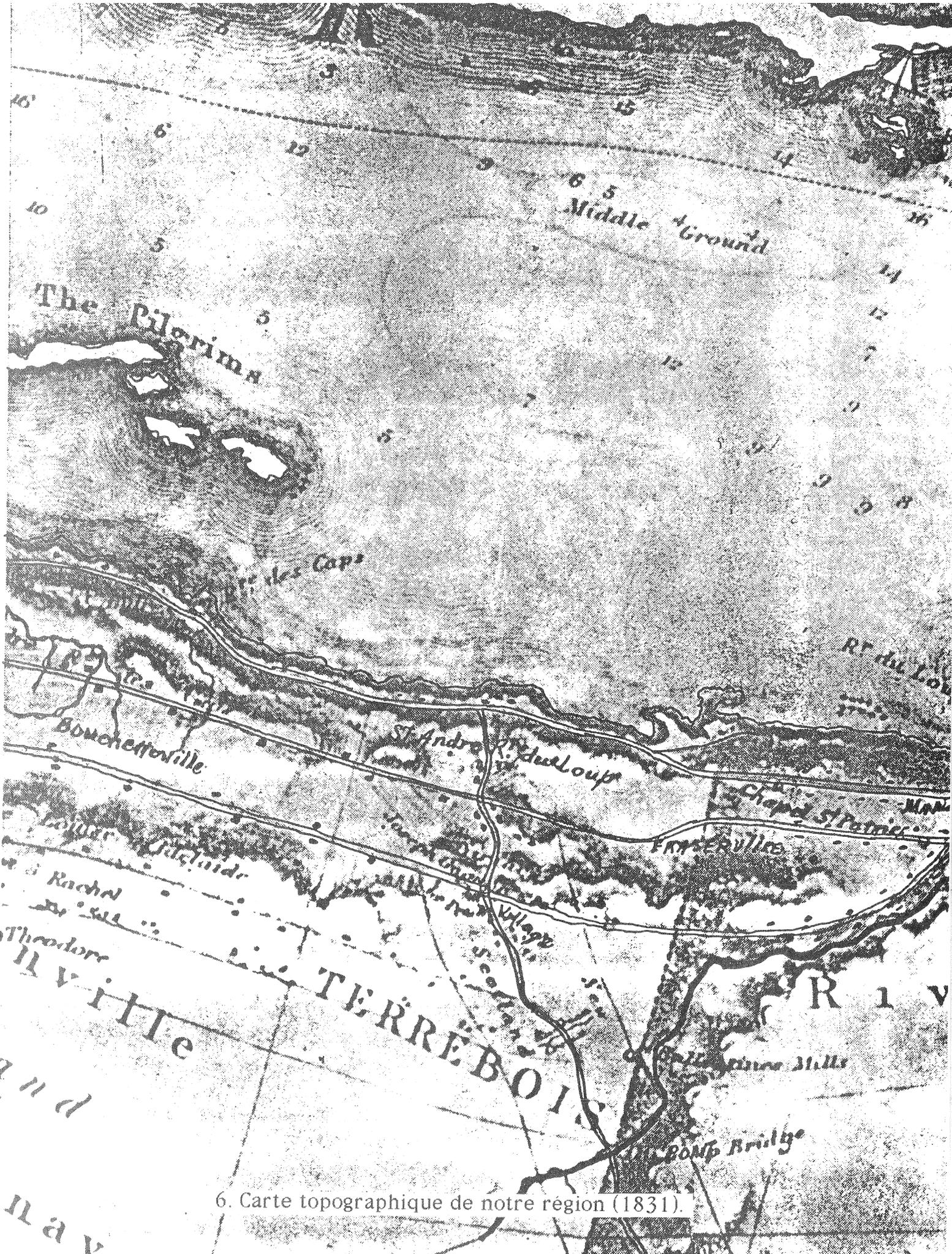
1— Port-Joli	1677,	sieur Noel Langlois, Aubert de La Chesnaye
2— Rhéaume	1656,	} Famille Juchereau-Duchesnay.
3— Saint-Roch	1656,	
4— La Pocatière	1656 et 1672	
5— La Bouteillerie	1672,	
6— Saint-Denis	1679,	Nicolas Juchereau de St-Denys.
7— Kamouraska	1674,	O.M. de la Durantaye, Aubert de la Ches.
8— Ilet du Portage	1672,	sieur de Granville, officier rég. Carignan
9— Granville-Lachenaye	1672,	sieur de Granville, officier rég. Carignan
10— Vertbois	1673,	Frs. Dionis, Aubert de la Chesnaye
11— Rivière-du-Loup	1673,	Aubert de la Chesnaye.
12— Le Parc	1673,	Sieur Daullier du Parc, Aubert de la Ch.
13— Villeray	1689,	sieur de Villeray et sieur Aubert de...
14— Ile aux Lièvres	1672,	Sieur de Saint-Lusson
15— Témiscouata	1683,	Sieur Aubert de la Chesnaye
16— Madawaska.	1683,	Sieur Aubert de la Chesnaye

N.B.: Le premier nom du seigneur cité est celui à qui la seigneurie a été concédée; le deuxième nom est celui qui l'a achetée.



5. Carte topographique de notre région (1815).





6. Carte topographique de notre région (1831).

Chapitre 3

La vie religieuse

Vie religieuse en Nouvelle-France au début de la colonie

Alors qu'en France, les problèmes religieux majeurs résident dans des doctrines janséniste et gallicane, ici, en Nouvelle-France, le clergé porte son attention vers le rigorisme de la pratique religieuse: aux cinquante-deux dimanches, il faut ajouter trente-sept jours de fête d'obligation dont la moitié se situent à la période de travail intensif, entre les semences et les récoltes, de septembre à juin.

Pendant près de cinq mois par année: les vendredis et samedis, les quarante jours du carême et neuf vigiles de fêtes religieuses, on jeûne, on se prive de viande et des dérivés du lait. Pour des raisons économiques ou autres, on observe de cette façon, cent quarante-trois jours d'abstinence. (BRH)

Il va de soi que dans toutes les maisons de la colonie, une place de choix est réservée aux images de la Sainte-Famille devant lesquelles se répètent chaque soir, le chapelet et la prière. Au tintement de l'Angelus, tous arrêtent le travail et se signent pieusement. Au moment des repas, on récite le Bénédicticité et les Grâces. La plupart observent rapidement ces pratiques, alors que d'autres transgressent allègrement les commandements. Alors, les autorités réagissent en brandissant diverses menaces dont l'excommunication. Au XVIIe siècle, dans toute la Nouvelle-France, le manquement au jeûne et à l'abstinence, commandements de l'Église, vaut aux coupables une accusation portée devant les tribunaux. Pendant qu'on exhorte les paroissiens à respecter l'autorité, le haut clergé se chicane régulièrement avec les puissances laïques surtout sur des questions de préséance. Les prêtres surveillent les réjouissances, la mode, les lectures... (NR)

Le 26 juillet 1684, Mgr de Laval décrète la fête de Sainte-Anne, fête d'obligation. Soixante ans plus tard, Mgr Dubreuil de Pontbriand déplacera sa célébration au dimanche le plus près, en même temps que seize autres fêtes d'obligation... Le calendrier annuel compte alors cinq mois de jeûne et d'abstinence et quatre-vingt-sept jours chômés. En 1694, Mgr de Saint-Vallier décrète le 24 juin, la Saint-Jean, fête d'obligation; elle le sera pendant deux cent cinquante ans jusqu'en 1944.

En 1703, Mgr de Saint-Vallier fait imprimer à Paris un règlement enjoignant les parents, sous des peines très sévères, d'emmener leurs enfants au baptême dans le plus bref délai. Cette habitude de ne faire

baptiser les enfants que plusieurs jours et parfois plusieurs mois après leur naissance avait sans doute été contractée à cause de l'isolement, les missionnaires ne les visitant qu'une couple de fois par année. (PC)

Au début de XVIIIe siècle, vingt-cinq paroisses ont chacune un curé. Ces hommes du culte besognent en des temples peu confortables et d'une pauvreté primitive. Pendant la saison froide, églises des villes ou des campagnes sont dépourvues de tout système de chauffage... Seul un réchaud placé près de l'autel empêche le vin de messe de geler. (BRH) (NR)

Débuts de la vie religieuse et premiers missionnaires

En 1671, le missionnaire en titre de la côte de Lauzon, vingt-sept lieues le long du grand fleuve du côté sud, avec les îles aux Oies et aux Grues, est l'abbé Thomas-Joseph Morel, prêtre du Séminaire des Missions-Étrangères (Séminaire de Québec) et chanoine de la Cathédrale. À cette époque, vingt-cinq missionnaires assurent le service religieux de la Nouvelle-France sur une distance de plus de mille kilomètres. Le fleuve, étant la seule voie de communication d'une seigneurie à l'autre, le missionnaire voyage en canot d'écorce pour visiter ses ouailles disséminées çà et là le long de la côte. L'hiver, chaussé de ses raquettes, il suit le bord de la grève couverte parfois de cinq ou six pieds de neige (deux mètres) emportant avec lui son autel portatif. Il administre les sacrements, baptise les enfants souvent déjà ondoyés, entend les confessions, célèbre le service divin dans la maison de quelques habitants. À son retour, le missionnaire inscrit dans les registres paroissiaux de Québec les actes: baptêmes et mariages de sa mission; quant aux actes de décès, ils sont rares, le missionnaire n'étant pas toujours présent pour présider aux sépultures. En l'absence de l'homme de la prière qui visite ses ouailles une ou deux fois par année, les colons se réunissent le dimanche et les jours de fêtes, pour célébrer une "messe blanche": prières du missel, évangile du jour, chapelet, chant des psaumes. (NR) (PC) (TGA) (AO)

En 1675, la seule chapelle sur la rive sud du Saint-Laurent, à l'est de Sorel est celle de la Pointe-de-Lévy (Lauzon). Quatre ans plus tard, on commence les registres à Cap Saint-Ignace et à Bonsecours-de-l'Islet; néanmoins, la chapelle de Cap Saint-Ignace ne sera érigée qu'à l'été 1683. À Rivière-Ouelle, la première inscription aux registres date du 1 janvier 1685; il inclut, cette année-là, l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures depuis la Grande-Anse de la Pocatière jusqu'à Rivière-du-Loup, y compris l'Île-aux-Oies et l'Île-aux-Grues.

L'abbé Thomas Morel termine sa mission à la Rivière-Ouelle à la fin de 1685. Deux Récollets lui succèdent et desservent les mêmes missions jusqu'à Rivière-du-Loup: le père Nicolas Cadard et à son décès, en 1689, le père Emmanuel Jumeau. En 1690-1691, c'est l'abbé Pierre de Francheville

qui se dévoue à cette tâche. Lorsque Rivière-Ouelle devient une paroisse en 1691, le premier curé, l'abbé Jean-Bernard Requeleyne, s'occupe aussi des fidèles de toute la côte sud jusqu'à Rivière-du-Loup.

Kamouraska, paroisse religieuse des habitants de la future paroisse de Saint-André

Vers 1708, des trente-cinq concessionnaires de Kamouraska au plus une vingtaine habitent leur terre, ces colons vont donc à Rivière-Ouelle, en canot ou par un sentier tracé à travers bois pour entendre la messe, recevoir les sacrements et se chercher une épouse. Parfois, le brave curé de Rivière-Ouelle vient dire la messe au manoir ou dans la maison d'un colon à Kamouraska ou administrer les sacrements aux rares colons des seigneuries de Verbois et de Rivière-du-Loup. Ce n'est qu'à l'automne 1709 qu'arrive le premier prêtre résident à Kamouraska, l'abbé Philippe Rageot Morin. La première église bâtie cette année-là sur le deuxième lot concédé dans la seigneurie à Robert, puis, à Gabriel Paradis, capitaine de milice, est dédiée à Saint-Louis, roi de France, en l'honneur de Louis-Joseph Morel de la Durantaye, seigneur de Kamouraska. La nouvelle paroisse de Kamouraska devient le centre religieux de toute la région située à l'est et s'étendant jusqu'à Rimouski. (K) (BRH)

Dès 1709, moment de la construction de sa première église, la paroisse religieuse de Kamouraska, réunit les seigneuries de Kamouraska, celle de l'Islet-du-Portage (aujourd'hui Saint-André) et de Rivière-du-Loup, dont le fief de Verbois. La paroisse de Kamouraska, desservie par voie de mission jusqu'en 1709, compte alors trois lieues de front de plus que la seigneurie elle-même, (comprenant approximativement l'espace compris entre les routes actuelles 289 reliant Saint-André à Saint-Alexandre et 287 reliant Saint-Denis à Saint-Philippe) et deux lieues de profondeur. L'abbé Philippe Rageot-Morin en est le premier prêtre résident. Il s'occupe aussi des rares colons isolés des seigneuries voisines situées à l'est. À son décès et jusqu'en 1713, il n'a aucun successeur. Le missionnaire, l'abbé Jean Ménage, dessert alors les missions de la rive sud jusqu'à Rimouski. En 1713, arrive le second curé, l'abbé Étienne Auclair-Desnoyers.

Le 21 mai 1714, lors de sa première visite à Kamouraska, Mgr de Saint-Vallier réunit les territoires des seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage (Saint-André), en une seule paroisse, celle de Saint-Louis de Kamouraska. Il ordonne qu'on place le cimetière derrière l'église et encourage les paroissiens à bâtir un presbytère pour loger le curé promettant de les aider efficacement. Le 30 septembre 1715, l'intendant ordonne aux habitants de Kamouraska de fournir des journées de travail pour aider à bâtir le premier presbytère de la paroisse. Ce site religieux se trouvait à l'endroit nommé aujourd'hui le "Berceau de Kamouraska".

En 1721, les seigneuries à l'est de celle de l'Islet-du-Portage, étendues sur quatorze lieues le long du fleuve, Rivière-du-Loup, Parc, Isle-Verte et rivière des Trois-Pistoles, continueront d'être desservies par voie de mission par les curés de Kamouraska.

Au début de juillet 1727, les Sauvages révoltés brûlent les registres à l'église de Kamouraska, peut-être aussi endommagèrent-ils l'église... La perte des registres prive l'histoire de détails importants concernant les événements religieux des vingt premières années de la paroisse.

La même année, on commence sur un terrain voisin donné par le seigneur Louis-Joseph Morel de La Durantaye, la construction de la deuxième église qui semble n'avoir été terminée que vers 1735. Le 20 juillet, Pierre Auclair, curé de Saint-Augustin bénit la première pierre du temple en construction. Cette pierre sera placée dans l'angle de la chapelle du sud, dans l'église, sous le plancher.

En 1733, le roi habilite les curés à signer les contrats de mariage, c'est l'origine historique du statut d'autorité dévolu encore de nos jours au clergé du Canada. Un peu plus tard, ils pourront aussi signer les actes de vente, marchés de tous genres, accords et donations. Pourtant, le curé Auclair de Kamouraska usait déjà de ce privilège dès 1725. (NR)

La construction de la deuxième église est presque terminée à Kamouraska; commencée en 1727, il aura fallu huit ans pour la compléter. En 1732, le 3 février, elle n'était pas encore couverte, monsieur l'abbé Chartier de Lotbinière, archidiacre, exhorte les paroissiens à fournir du bois de pin et du bardeau de cèdre afin de l'abriter contre l'injure des pluies, glaces, neiges et frimas. À la fin de 1733, l'église avait déjà coûté mille huit cent soixante-sept livres (£1867-17) et dix-sept sous. Le 15 mars 1735, l'archidiacre approuve les comptes de la construction pendant qu'Augustin Roy dit Desjardins signe l'acte de donation du terrain de cette nouvelle église, pour légaliser cette donation déjà faite par le seigneur Morel. La voûte en planches est construite en 1736. En 1737, on enduit l'église de pierre à chaux. Le tarif des bancs: un écu (valeur de £5) ou un minot et demi de blé.

En 1749, à l'église de Kamouraska, on ajoute un clocher, des armoires, des bancs, en même temps que s'élève le deuxième presbytère en pierre. L'année suivante, on installe le premier système de chauffage dans l'église: un réchaud et du charbon de bois.

Au décès du curé de Kamouraska, l'abbé Auclair, en 1748, lui succède l'abbé Auguste Plante, puis l'abbé Joseph Amable Trutault. Tous desservent les fidèles jusqu'à Rivière-du-Loup.

Le curé Plante de Kamouraska, trente-six ans, ayant contracté la variole, est inhumé le 23 novembre 1755. Le missionnaire chez les Sauvages, à la Rivière-des-Caps (extrémité nord-est de Saint-André) dans le fief de Verbois, le Père Quoad, s.j., décède, à trente-huit ans, victime de

la petite vérole, en juin 1756. Le 1er juin, il procède à l'inhumation d'un Indien et tombe malade immédiatement après et ne peut signer l'acte de sépulture. Il est inhumé cinq jours plus tard dans l'église même de Kamouraska.

En 1768, la Fabrique dépense six cents livres (£600) pour remplacer trois tableaux condamnés, jugés indécents par Mgr Briand lors de sa visite le 5 juillet 1767, et cinq cent soixante-douze livres (£572) pour l'achat d'une autre cloche. La première avait été achetée quarante-et-un ans plus tôt.

À cette époque, les gens n'étaient pas tous des anges. On aurait tort de croire qu'ils menaient tous une vie rangée. De graves désordres sont révélés dans une lettre adressée par le curé de Rivière-Ouelle à son évêque, Mgr Briand, successeur de Mgr de Pontbriand, nommé le 19 juillet 1766, soit six ans après le décès de son prédécesseur: grande négligence à recevoir les sacrements, absence presque totale aux Vêpres, disputes, batailles, marchés faits devant l'église, négligence à payer la dîme, manque de respect envers le pasteur, vente de boissons aux Sauvages, ivrognerie, même chez des enfants, jurons et blasphèmes, impuretés de toutes sortes, fornication, concubinage, adultère, commerce avec les Sauvagesses, bestialité, sodomie, destruction du fruit (avortement?)... Rivière-Ouelle n'est pas la seule paroisse à subir ces bouleversements, les mêmes constatations sont inscrites aux Cahiers des visites de l'évêque de Kamouraska, Sainte-Anne, Saint-Jean-Port-Joli, Cap Saint-Ignace...

Malgré ces bouleversements à Kamouraska, de 1771 à 1774, Joseph Lebel élève un jubé, puis, une tribune et la garnit de bancs au coût de neuf cent soixante-huit livres (£968). En 1774, on installe le second système de chauffage... un poêle loué, quel luxe!... En 1776, on dépense onze cents livres (£1100) pour bâtir une sacristie en pierre, réparer les murs de l'église et le clocher (sur la croix duquel sera juché un coq) et couvrir l'église en bardeaux. Enfin, entre 1777 et 1786, on dépense deux mille quatre-vingt-sept livres vingt-six sous (£2087-26) pour acheter et dorer un tabernacle beaucoup plus somptueux que celui acheté à Beaumont en 1718.

Plusieurs personnes meurent de faim en 1789... Plusieurs aussi se distraient de leurs malheurs en faisant le commerce de l'eau-de-vie avec les Sauvages. À cet effet, Mgr Denault publie un mandement sévère à son clergé.

Fondation de Saint-André, paroisse-fille de Kamouraska

D'importants événements vont bientôt modifier la vie des habitants de la seigneurie de l'Islet-du-Portage.

À Kamouraska, le violent tremblement de terre endommage considérablement la vieille église de pierre construite en 1727 et le presbytère. Le 12 juillet 1790, les habitants de l'Islet-du-Portage demandent à être desservis chez eux, dans leur seigneurie qui avait à l'origine deux lieues et demie et qui n'en a plus que deux. Les mille six habitants de la seigneurie de Kamouraska (le triple de la population au moment de la conquête) et les trois cent trente-huit de celle de l'Islet-du-Portage ne pouvaient tous y être ensemble à la fois. Voilà de bons prétextes pour reconstruire l'église! Le 1 août 1790, M. Trutault, curé de Kamouraska, donne à la fabrique ses six arpents de terrain (deux arpents et demi en superficie), achetés en 1781 et situés à l'ouest du domaine seigneurial et de la route montant à la future paroisse de Saint-Pascal. Le pasteur veut créer une nouvelle paroisse au nord-est, dans la seigneurie de l'Islet-du-Portage. L'ouest de la seigneurie de Kamouraska qui avait deux lieues de front au sud-ouest de la rivière du même nom s'était peuplé, des rangs s'étaient ouverts. Alors, le curé souhaite voir ériger l'église à Pincourt (cœur du village) au centre du territoire qui restera après la division, là où des quais s'étaient construits permettant aux goélettes toujours plus nombreuses d'y accoster; la navigation et le commerce avaient amené une forte agglomération à cet endroit.

Le 20 août, Mgr Hubert approuve la construction de trois bâtisses séparées de quatre lieues l'une de l'autre: nouvelles églises à Kamouraska et à Saint-André pour les habitants de la Rivière-des-Caps et ceux de l'Islet-du-Portage et une chapelle à la Pointe-aux-Grues, qui sera bénite le 12 février 1792 pour les soixante-quinze tenanciers, dont cinquante résidents de Rivière-du-Loup, et où le curé de Saint-André ira dire la messe un dimanche par mois lorsque le temps et les chemins le permettront.

Tout cela ne se fera pas sans heurts. Les paroissiens, surtout ceux du nord-est qui seront à un mille et quart plus loin de la nouvelle église et ceux tant attachés au cimetière où dorment les proches et près desquels ils espèrent aller se reposer un jour s'opposent au changement de site, à l'emploi des matériaux de la vieille église et au déménagement des objets liturgiques. Malgré cela, le 20 juin 1791, l'abbé Bernard-Claude Panet, curé de Rivière-Ouelle et délégué de Mgr Hubert, bénit la première pierre de la nouvelle église de Kamouraska.

Le 1er août 1790, Pierre Levasseur, Alexandre Michaud, le cadet et Joseph Siroy, le cadet, notables du lieu, sont nommés syndics à la pluralité des voix des habitants de l'Islet-du-Portage et de la Rivière-des-Caps. Paschal Sirois reçoit le titre de marguillier en charge. Le terrain, choisi le 6 août par quarante-neuf habitants tenant feu et lieu, est distant d'un peu plus de trois lieues de la nouvelle église de Kamouraska. Sur ce terrain, borné au sud-ouest à Jean-Baptiste Michaud, au nord-est à environ un

demi-arpent de la maison des donateurs, au nord à la plus haute mer et au sud à une clôture, s'élèveront l'église, le presbytère et le cimetière. Signent avec le notaire Jacques Colin de la côte du Sud et le curé Trutaut de Kamouraska, Alexandre Michaud, Joseph Sirois, Paschal Sirois, Jean Chassé, père, et Augustin Sirois.

À une demi-lieue de la borne est de la seigneurie, un édifice en bois de soixante-dix (70) pieds de long sur trente (30) de large est aussitôt construit (vraisemblablement à l'endroit où se trouve la vieille école modèle sise au 130, rue Principale, propriété de Charles Nadeau dans les années 1940-1980 environ. Dans les années 1940, en labourant son jardin, au pied nord du Cap, M. Nadeau a exhumé plusieurs ossements humains, vestiges du premier cimetière (?), semble-t-il.). Il servira de logement pour le curé ou prêtre- desservant et de lieu d'assemblées religieuses pour les habitants de la future paroisse en attendant qu'il leur soit possible de se construire une église. Le 30 août, devant le notaire Colin, notaire public en la Côte du Sud, Pierre Levasseur et Euphrosine Michaud, son épouse, habitants de l'Islet-du-Portage, donnent six arpents de terre en superficie à la future Fabrique de Saint-André.

Au temps des premier et deuxième desservants,

Joseph Ambroise Trutaut (1791)

Ignace Raphaël Leclerc (1791-1794)

L'abbé Trutaut, curé de Kamouraska, est responsable des premiers balbutiements de l'église naissante de Saint-André avant l'arrivée d'un curé nommé exclusivement à cette charge.

Les 8 et 9 août 1791, Bernard-Claude Panet, curé de la Rivière-Ouelle vient à l'Islet-du-Portage pour y dresser le procès-verbal de l'érection, constater les faits de la requête présentée le 17 mai dernier par la centaine d'habitants (cent dix tenanciers, mais cent habitants tenant feu et lieu, soit trois cent trente-huit âmes et celles qui habitent la partie de la seigneurie de Verbois qui lui est rattachée). Le lendemain, les paroissiens remercient l'évêque de Québec, Mgr Jean-François Hubert pour un don généreux de six cents livres (£600) dont vingt-cinq (£25) serviront à procurer à la chapelle les ornements nécessaires à la célébration des offices divins. Joseph Sirois et Alexandre Michaud, deux notables du lieu, signent le reçu. Dans sa sagesse, le pasteur demande de ne rien faire d'ouvrage que ce que l'on sera clairement assuré de pouvoir acquitter dans l'année même. Le revenu annuel de la dîme pour l'entretien et la subsistance du curé sera de deux cent cinquante minots de froment, personne ne s'y oppose. Mgr Hubert enjoint les habitants d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du gouverneur afin d'obtenir l'existence civile de leur paroisse.

Le 26 septembre, on procède à l'érection canonique de la paroisse sous le vocable de Saint-André apôtre, comprenant la seigneurie de l'Islet-du-Portage, bornée au sud-ouest à la ligne seigneuriale de Kamouraska appelée Pointe-Sèche, y compris les îles Pèlerins et les deux lieues de front que contient la partie de l'ancien fief de Verbois, connue sous le nom de Rivière-des-Caps, s'étendant jusqu'au vieux Chemin-du-Lac près de l'église actuelle de Notre-Dame du Portage (ligne paroissiale de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup du Parc). La nouvelle paroisse contient l'espace d'environ quatre lieues, deux lieues de front contenant les habitations de la Rivière-des-Caps et les deux lieues de front de la seigneurie de l'Islet du Portage sur une profondeur de trois lieues.

Le jeudi, 27 octobre, le mandement d'érection est lu à Saint-André par Bernard-Claude Panet, curé de Rivière-Ouelle... À l'occasion de la première messe célébrée cinq jours plus tard, on procède à la bénédiction de la chapelle servant d'église et du cimetière. De 1791 à 1794, le desservant est l'abbé Ignace Raphaël Leclerc.

Dès 1791, s'ouvrent les registres de Saint-André par le baptême, le 19 novembre, de Germain Michaud, fils de Pierre et de Marie-Anne Marquis. La première sépulture, celle de Marie-Josephte Meleur, veuve François Allaire, âgée de quatre-vingt-quinze ans, a lieu le 25 novembre à neuf heures du matin. Le premier mariage est célébré le 23 janvier 1792; André de la Bourlière Laplante et Théotiste Chassé sont les jeunes mariés.

Le 14 janvier 1792, Mgr Hubert écrit que les habitants de Saint-André perdent leur droit de banc à l'église de Kamouraska. Le 20 août, l'abbé Leclerc ne permet plus à ses paroissiens de s'assembler dans son presbytère de trente pieds sur trente. En novembre 1793, Mgr Jean-François Hubert adresse à Ignace-Raphaël Leclerc, curé de Saint-André, sa circulaire ordonnant fidélité et obéissance à Sa Majesté Britannique en cas d'invasion française à cause du serment de leurs pères lors de la conquête du pays. Des avis reçus de New-York depuis quelques semaines donnent lieu de soupçonner qu'une flotte française est partie des côtes des États-Unis d'Amérique dans le dessein de faire quelque emprise sur la province du Bas-Canada.

De son côté, l'Église catholique doit tout d'abord assurer la survie des structures et apprendre à coexister avec des autorités civiles dont la mission est de promouvoir la religion protestante. En 1793, le premier évêque anglican de Québec, Jacob Mountain siège, dès son arrivée, aux Conseils législatif et exécutif. Il s'oppose à la place occupée par l'évêque catholique, Jean-François Hubert et veut réduire l'influence du clergé catholique. Afin de combler la pénurie de prêtres canadiens, quarante-cinq prêtres français s'établissent dans la colonie. Désormais, sont menacés d'excommunication générale les paroissiens qui s'opposent à un

démembrement, à la construction ou à la rénovation d'une église et ceux qui oublient leur devoir pascal ou le paiement de leur dîme.

Au temps du troisième desservant,
Michel-Auguste Amyot
(1794-1799)

De 1794 à 1799, le prêtre-desservant est Michel-Auguste Amyot.

Une requête, datée du 17 avril 1795, provenant des habitants de Rivière-du-Loup dont le nombre des communiants est de plus de cent soixante, souligne les difficultés pour les femmes et les filles de s'acquitter de leur devoir pascal à Saint-André, vu les chemins impraticables qui les obligent à venir à pied à l'église. Cette année-là, le dégel se fait tôt... Que de misères, que de sacrifices! Le 2 août 1795, les paroissiens se réunissent en assemblée pour prendre une décision au sujet de l'achat d'une cloche qui coûtera 607 livres 4 sols (607£-4). En mars 1798, ils présenteront une autre requête demandant de prolonger le chemin de la Rivière-des-Caps jusqu'à Rivière-du-Loup. En août, on achète des ornements pour la somme de mille deux cent cinquante-trois (1253) louis.

Au temps du quatrième desservant,
François Vézina
(1799-1802)

Le nouveau prêtre-desservant de Saint-André, de 1799 à 1802, est l'abbé François Vézina. Le 26 janvier 1800, les paroissiens se réunissent en assemblée pour discuter au sujet de l'achat d'un Enfant-Jésus, d'une couronne de fleurs artificielles, d'un ostensor et d'ornements pour décorer la chapelle. On achète aussi trente (30) livres de cire et huit pots de vin pour la messe.

Le 18 juin 1800, le lieutenant-gouverneur adresse une circulaire aux curés; il veut recueillir tout ce qui reste de blé dans les différentes paroisses de la province. Après quarante ans d'occupation anglaise, les dirigeants se rendent compte que la colonie présente toujours un visage trop français et trop catholique. Ils songent aux moyens de mater l'Eglise catholique et de favoriser le développement de l'enseignement de la langue anglaise. Le Parlement du Bas-Canada adopte donc, en 1801, une loi établissant des écoles publiques où la langue anglaise aura une place de choix. Toutefois, cette loi connaîtra peu de succès. Encore une fois, l'état de guerre opposant la Grande-Bretagne et la France fait naître de nouvelles rumeurs d'invasion dans la colonie. (NR)

En 1801, on démolit la deuxième église de Kamouraska, située au Berceau. Les pierres sont étendues sur le terrain du vieux cimetière où sont

inhumés les mille trois cents paroissiens décédés de 1709 à 1793. Le Berceau de Kamouraska, le plus ancien et l'unique centre religieux de la rive sud du Saint-Laurent à l'est de la Rivière-Ouelle. C'est là que nos ancêtres ont été faits enfants de Dieu, purifiés de leurs fautes, nourris de la Bonne Nouvelle et du Pain céleste. C'est là que leurs restes ont reçu une dernière prière avant d'aller se reposer dans cette terre bénite.

Au temps du cinquième desservant,

Joseph Dorval
(1802-1806)

À Saint-André, le prêtre-desservant, de 1802 à 1806, est Joseph Dorval.

Le 10 mai 1803, le curé Joseph Dorval annonce qu'il existe des dissensions dans la paroisse à propos du site de la future église. Les habitants de la Rivière-des-Caps la veulent chez eux espérant réunir Rivière-du-Loup à Saint-André. Deux semaines plus tard, le prêtre se plaint de la dîme trop modique. Selon lui, une grande partie des paroissiens de Saint-André et de Rivière-du-Loup sont "très durs, grossiers et sans religion. Le marguillier n'a pas encore satisfait à son devoir pascal et plus de trois cents (300) autres personnes avec lui. La chapelle est vide les dimanches et les jours de fêtes. Le catéchisme, enseigné trois fois par semaine, l'est pour six enfants des maisons voisines..." L'un des paroissiens, François Marquis, reproche au curé de l'avoir traité de "voleur, coquin" et à l'avenir de rester chez lui... Tous ces propos sont-ils réels ou exagérés?

Le 15 janvier 1804, l'évêque de Québec, Mgr Pierre Denaut, demande des prières et le jeûne pour aider au secours de l'Empire britannique en guerre.

Construction de l'église

Malgré leurs soi-disant rustres manières, le 29 novembre 1803, les habitants de la paroisse religieuse de Saint-André demandent par une requête la permission de construire une église, devenue nécessaire par l'augmentation du nombre des paroissiens. Dix jours plus tard, Mgr Denaut approuve cette demande. (RAPQ 1931-32, 210-211)

Le 15 octobre 1804, les habitants de Rivière-des-Caps exigent que l'église à construire le soit à un autre endroit, sinon, ils menacent de changer de religion. En un an, ils sont venus chercher le curé à trois reprises pour dire la messe.

L'après-midi du 20 décembre, le notaire Augustin Dionne est à Saint-André, chez Pierre Michaud. Sont choisis et élus syndics pour la construction d'une église: Pierre Michaud, fils de Benjamin, Alexandre

Michaud dit Giroux, Pierre Laforest, père, Jean-Baptiste Chassé, Maurice Sirois fils de Joseph. Bénoni Martin de Kamouraska et François-Xavier Boucher de Rivière-Ouelle, maîtres-charpentiers et menuisiers, commenceront les travaux de maçonnerie en juillet prochain et continueront jusqu'à hauteur des fenêtres. Ils feront la charpente, la menuiserie, les portes, les fenêtres, les ferrures, etc. Le 5 juin 1805, devant maître Jean-François Fournel, ils engagent Raphaël Miville de Sainte-Anne et Germain Petit dit Saint-Pierre de Saint-Roch-des-Aulnaies pour accomplir ce marché. La construction ne devra pas durer au-delà de quatre ans et coûtera quatre cent quarante-sept livres (£447).

Devant maître Thomas Pitt, l'après-midi du 26 mars 1805, plusieurs habitants de Rivière-des-Caps promettent de payer leur quote-part des frais occasionnés par la construction de l'église. Quatre jours plus tard, par une requête, quatre-vingts (80) habitants de Saint-André et de Rivière-des-Caps demandent le remplacement du révérend Joseph Dorval, curé de Saint-André et desservant de Saint-Patrice, Cacouna, Isle-Verte et Trois-Pistoles...! Anselme Robichaud, capitaine de milice de Rivière-des-Caps et de Rivière-du-Loup, et Joseph Moreau signent au nom d'Augustin Siroi dit Duplessis, Jean Boucher, Michel Morin, Joseph Marquis, Philippe Marquis, Hypolite Marquis, Auguste Boucher et des autres.

Enfin, mercredi le 6 mai, a lieu à dix heures, une assemblée de marguilliers pour discuter de la construction. Le même jour, par une autre requête adressée au gouverneur Milnes, des paroissiens demandent à être exemptés de bâtir l'église à cause de leur grande pauvreté et des "méchantes récoltes". Joseph et Modeste Robichaud signent comme témoins pour Anselme Robichaud, Antoine Robichaud, capitaine, Chrisostome Morin, M. Morin, père, M. Morin, fils, Clément Lepage, P. Fraser, Joseph Morin, Louis Gilbert, pilote, Louis Nadeau, Auguste Sirois, père, Auguste Morin, Pierre Dumont, Alexandre Ouellet, René Boucher, Henry Bouchard, Philippe Marquis, Pierre Boucher, J. Marquis, père, A. Merquis, fils, François Marquis, J. Moreaux, François Lagacé, Jean Boucher, Bazile Lavoie, fils, Pascal Michaud, François Marquis, père et fils, Germain Marquis, Firmin Marquis, Germain Marquis, Jean Gagnon, Joseph Deveaux, Ignace Beaulieu, François Michaud, Philippe Laforet, Charles Beaulieu, François Migné, fils, François Saint-Pierre, Auguste Lagacé, Augustin Boucher, Pierre Terriau, Gabriel Nadeau, Sébastien Nadeau, Germain Chassé, Alexandre Marquis, Bénoni Nadeau, Baptiste Pelletier, Joseph Lévêque, Louis Michaud, Bazile Lavoie, Pierre Perraut, Louis Albert, Joseph Michaud, J. Beaulieu et Antoine Gautier. Le 31 mars 1806, Anselme Robichaud, capitaine de milice, Philippe Marquis, Chrisostome Morin, Bazile Lavoie, François Marquis, fils, Germain Michaud et la majorité de leurs co-paroissiens acceptent que la divine Providence en dispose autrement.